



CGT FINANCES PUBLIQUES OISE

CTL DU 17/12/15

L

Comme nous l'avons déclaré en préambule, si l'ordre du jour n'avait pas comporté un volet réforme de structures, nous n'aurions même pas pris la peine de nous déplacer puisque nous restons convaincus qu'il n'entre pas dans les attributions d'une organisation syndicale de cogérer la déclinaison locale des suppressions d'emplois.

Le fil rouge de ce CTL a été le manque total de lisibilité de l'ASR (Adaptation Structure Réseau) joli acronyme pour dire « keskon ferme c't'année ? »

Dans cette optique, on commence par le rapprochement des services SPF et l'enregistrement pour aboutir au SPF/E (Service Publicité Foncière et Enregistrement). Poussée dans ses derniers retranchements la direction concède qu'il ne s'agit là que d'une étape et que le but ultime est de bien passer de 3 pôles enregistrement à 2 SPF/E.

Précision qui a son importance, l'accueil de la nouvelle structure sera assuré par les transfuges de l'enregistrement, à effectif au mieux constant, ça tombe bien ils devaient avoir des loisirs !!!

La CGT Finances Publiques et l'ensemble des organisations syndicales ont voté contre.

Concernant les 26 suppressions d'emploi du département de l'Oise : 2 postes A partent au pôle juridictionnel d'Amiens, 1 poste C (redevance) part à Toulouse, pour les 23 postes restants, la seule explication qui nous soit donnée et qui ne vaut que pour ceux qui auront la naïveté d'y croire est que tout cela a été réfléchi et calculé en fonction du ratio charges/emploi.

Fil rouge : « keskon ferme c't'année ? »

La réponse : « Rien n'est prévu en 2016 »

Oh ben ça c'est une bonne nouvelle.....enfin jusqu'au 31 décembre 2016.....

Conformément à la position qui a toujours été la notre à savoir « contre toutes les suppressions d'emploi et contre toute forme de tractation ou marchandage sur le sujet » la CGT FP a refusé de voter sur ce point.

Au titre des questions diverses :

La CGT FP a évoqué le problème du stationnement sur Beauvais. Déjà difficile, la situation va devenir impossible puisque tout le centre ville va passer en zone

payante. Nous avons demandé l'intervention de la direction auprès de la mairie pour qu'à tout le moins les agents puissent bénéficier d'un tarif préférentiel.

Nous avons aussi demandé que lors du prochain CTL (5 janvier 2016) le déploiement, à titre expérimental de l'application RSP Médoc pour les SIE et PRS soit mis à l'ordre du jour.

A l'issue de ce CTL Madame Coulongeot nous a fait part de son étonnement d'avoir vu la délégation FO quitter la salle avant la fin des débats pour cause de repas de Noël à la cantine. Notre AGFIP a même fait remarquer, avec une certaine délectation nous a-t-il semblé : « cette fois on ne pourra pas me reprocher d'avoir rompu le dialogue social »